

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

UNE MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC TERRAIN ATTENANT SISE À CHATEAUNEUF DU PAPE (84230) 6. LOTISSEMENT LE BOIS DE LA VILLE

Le MARDI 23 JANVIER 2024 à 10 Heures 30, à la Barre du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS au Palais de Justice de ladite Ville sis 52 Place Charles de Gaulle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE: CHATEAUNEUF DU PAPE (84230), Une maison d'habitation de 33,13 m² de plain-pied avec terrain attenant Lieudit Le Bois de la Ville, 6 Lotissement Le Bois de la Ville figurant au cadastre Section G N° 557 pour 00 ha 04 a 04 ca
Comprenant une pièce principale avec cuisine, une salle de bains et une chambre.

Et les 176/10.000èmes des parties à usage de voirie du lotissement dénommé LE BOIS DE LA VILLE figurant au cadastre Section G N° 391 pour 00 ha 24 a 85 ca et Section G N° 396 pour 01ha 77 a 95 ca

OCCUPATION : Le bien est inoccupé.

VISITE : **05 JANVIER 2024 de 11 H à 12 H** par la SCP NASSER SOUMILLE, Commissaires de Justice à L'Isle sur la Sorgue

MISE À PRIX : 50.000,00 EUROS – CINQUANTE MILLE EUROS

Avec faculté de baisse d'un quart (37.500,00 €), puis de moitié (18.750,00 €) en cas de carence d'enchères

Les Enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 5.000,00 EUROS à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Carpentras

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

UNE MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC TERRAIN ATTENANT SISE À CHATEAUNEUF DU PAPE (84230) 6. LOTISSEMENT LE BOIS DE LA VILLE

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de Maître Frédéric BASSOMPIERRE

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au Cahier des Conditions de Vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet Maître Frédéric BASSOMPIERRE, Avocat au Barreau de Carpentras ou de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, Avocat au Barreau d'Avignon (04.90.14.35.00) poursuivant la vente,
- Site Internet : www.fortunet.fr

Signé : Frédéric BASSOMPIERRE